

Bimestriel de la commune de Hanvec

Mai-juin 2019 n°319



Dossier: Budget 2019

> EDITO



Bonjour à tous,

Le mandat se termine. Il reste à peine un an mais ce n'est pas pour autant que tout s'arrête. Comme l'atteste le dossier consacré au budget, c'est une année active et ambitieuse qui s'annonce. Divers gros chantiers vont commencer,

tels que les travaux de la route de la gare et la construction de vestiaires et d'un club-house au terrain des sports. À cela s'ajoutent les études réalisées par l'équipe de maîtrise d'œuvre pour la 2^e tranche d'aménagement du centre-bourg. Études qui seront menées cette année pour un début des travaux prévus au printemps 2020.

Et comme le chante si bien la chanson,

Voici le mois de mai (bis)
Où les fleurs volent au vent (bis)
Où les fleurs volent au vent si jolie mignonne
Où les fleurs volent au vent si mignonnement

Le gentil fils du roi (bis)
S'en va les ramassant (bis)
S'en va les ramassant si jolie mignonne
S'en va les ramassant si mignonnement

Il en ramasse tant (bis)
Qu'il en remplit ses gants (bis)
Qu'il en remplit ses gants si jolie mignonne
Qu'il en remplit ses gants si mignonnement

A sa mie les porta (bis)

Les donna en présent (bis)

Les donna en présent si jolie mignonne

Les donna en présent si mignonnement

Bonne lecture à tous!



Élections européennes 26 mai 2019

#cettefoisjevote

\bigcirc

SOMMAIRE



Edito	2
Dossier	3
Vie municipale et intercommunale	6
Vie associative	.11
Hanvec et vous	14
Le pense-bête	16

Le **Keleier** est édité par la commune de Hanvec Place du Marché - 29 460 HANVEC TÉL: 02 98 21 93 43.

Diffusion: les exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux hanvécois (mairie, médiathèque, centre de loisirs).

Directeur de la publication: Marie-Claude Morvan. **Rédaction, mise en page, maquette**: Morgane Fiant (keleier@mairie-hanvec.fr).

Impression: Imprimerie Cloître - Landerneau.

Crédits photos : Service communication,

Pour le prochain Keleier, les annonces sont à déposer avant le 15 juin. Aucune annonce ne sera prise en compte après cette date. Courriel: keleier@mairie-hanvec.fr ou tel: 02 98 21 93 43.

Dossier: Budget 2019

Le compte administratif 2018 et le budget prévisionnel 2019 ont tous deux été votés à l'unanimité du conseil municipal du 27 mars 2019. En raison de la bonne santé financière de la commune, le conseil a par ailleurs décidé de reconduire le taux des taxes locales pour l'année 2019.

Retour sur le compte administratif 2018

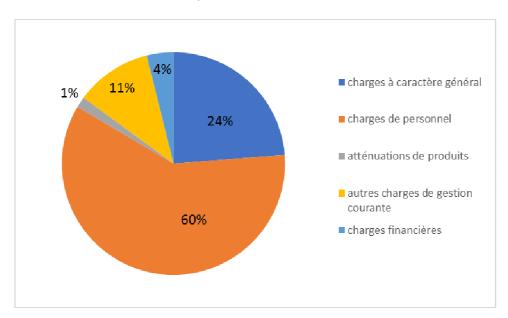
Le budget de fonctionnement

Cette section comprend les dépenses courantes de la commune, et est financée par les impôts locaux, les dotations de l'Etat, les participations extérieures et le produit des services (restauration scolaire, accueil de loisirs ...)

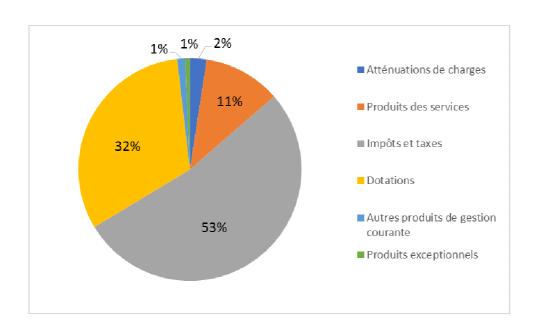
Le budget d'investissement

Cette section comprend les acquisitions (véhicules, matériel, mobilier ...) et les travaux augmentant le patrimoine de la collectivité (construction de bâtiments, gros travaux sur bâtiments existants, voirie ...)

Dépenses de fonctionnement : 1 121 661,67 €



Recettes de fonctionnement : 1 648 226,33 €



La section de fonctionnement permet de dégager un excédent de 526 564,66 € qui servira à rembourser les emprunts réalisés par la commune et à autofinancer une partie des dépenses d'investissement en 2019. La section d'investissement, quant à elle, affiche un excédent de 691 887,65 €.

Le montant total des dépenses d'investissement s'élève à 1 024 494,42 € et comprend 888 644,88 € de dépenses d'équipement réparties principalement dans les opérations suivantes :

582 252,98 €
174 227,29 €
65 048,41 €
31 310,70 €
9 927,47 €
8 099,85 €
6 306,36 €
4 059,60 €
3 831,42 €
3 580,80 €

Budget prévisionnel 2019

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 601 086 € et la section d'investissement à 2 477 947,46 €. Les principales dépenses d'investissement sont réparties entre les opérations suivantes (exprimées en TTC) :

38 072 €

Reliquat maison de santé (subventions obtenues: 290 000 €)

660 537 €

Aménagement de la route de la gare – RD 18

Réfection de la structure de la RD et du tapis d'enrobé : 287 000 € (pris en charge à 100% par le Département du Finistère)

Autres travaux de voirie (dont réfection du réseau d'eaux pluviales) : 335 000 €

Aménagement paysager : 18 500 €

749 620 €

Construction de vestiaires et d'un club-house au terrain des sports + aménagement des alentours et de la route de Botcabeur

(surface du bâtiment : 186 m² dont 35 m² de club house)

Construction du bâtiment : 420 000 €

Travaux de voirie (chaussée, aménagement de places de stationnement, création d'un cheminement doux,

reseaux ...) : 216 000 € noraires maîtrise d'œuvre. études. coordonnateur séc

Frais divers (achat de matériel pour travaux effectués en régie ...) : 38 620 €

Subventions attendues : 60 000 €

130 000 €

Aménagement de la traversée du bourg

Honoraires de l'équipe de maîtrise d'œuvre (études et suivi des travaux) s études seront menées en 2019 avant un début des travaux prévu au 2^etrimestre 2021

112 111 €

Travaux et acquisition de matériel pour le service technique

Carport pour les engins (tractopelle, tracteurs ...) : 45 000 €

Acquisition de matériel pour l'entretien des espaces verts + acquisition d'un portail et d 'une clôture : 67 111 €

126 250 €

Extension, renforcement et enfouissement de réseaux

Route de la gare, route d'Irvillac, terrain de foot ...

277 425 €

Travaux de voirie hors opérations listées ci-dessus

88 000 €

Acquisition de matériel et travaux sur bâtiments communaux

Ecole publique : réfection du revêtement de sol de la classe de PS, renouvellement de chaises, acquisition d'un ordinateur ...

Cantine/centre de loisirs : remplacement des fenêtres

Médiathèque : acquisition de mobilier pour les petits lecteurs

Local club Temps libre : renouvellement du mobilier et travaux de peinture (réalisés par les agents techniques communaux)

À noter que, grâce au renforcement de l'équipe technique (passage de 3 à 4 agents en 2018) et à l'acquisition de véhicules, d'engins et de matériel, la commune peut désormais réaliser davantage de travaux en régie. Exemples ci-dessous :

Réfection du local du club Temps libre

Mobilier (tables et chaises) : 7 100 € Fournitures (peinture ...) : 1 320 €

Aménagement de l'aire de Lanvoy

Mobilier (bancs et tables de pique-nique dont une table pour PMR : Personnes à mobilité Réduite) : 3 200 €









VIE MUNICIPALE ET INTERCOMMUNALE



Pétition de Lanvoy

L'édito du dernier Keleier évoquait une pétition qui a circulé au sein du village de Lanvoy. Depuis, Madame le Maire a reçu en mairie le 20 février dernier le groupe à l'initiative de la pétition. Pétition qui a recueilli plus de 200 signatures et que vous pouvez lire ci-dessous :

Pétition pour la création d'une voie réservée aux cyclistes et aux piétons entre Le Faou et Lanvoy.

Tous les usagers de la « route de Lanvoy » le constatent quotidiennement : La route entre Le Faou et Lanvoy est de plus en plus fréquentée. Chose logique qui va de pair avec le nombre important de permis de construire délivrés sur ce secteur depuis une vingtaine d'années.

Mais aussi <u>de plus en plus dangereuse</u>, car fréquentée, par nombre de populations différentes et bien souvent peu compatibles : automobilistes bien sûr, mais aussi cyclistes, promeneurs, avec enfants, poussettes, personnes âgées ... sportifs aussi: marcheurs, joggeurs, sans oublier les inévitables tracteurs, cars scolaires et autres multiples livreurs de plus en plus nombreux puisque la population s'agrandit.

<u>La commune toute entière</u> bénéficie à Lanvoy d'un site exceptionnel, qui tout naturellement attire du monde. Mais s'y promener, courir, marcher et même s'y déplacer en vélo pose problème, l'été bien sûr parce qu'il y a plus de monde, mais l'hiver aussi parce que les nuits sont là plus tôt!

C'est pourquoi <u>nous demandons l'aménagement</u>, le long de cette route reliant LE FAOU à LANVOY, <u>d'une piste réservée</u> aux piétons et cyclistes, comme cela a déjà été réalisé dans plusieurs autres communes.

Il a été annoncé en fin d'été la mise en place prochaine par le gouvernement d'une subvention aux communes, spécialement destinée à soutenir les créations de pistes cyclables, d'un montant de 50 millions d'Euros/an. C'est pourquoi il nous paraît pertinent de mettre dès à présent ce projet à l'ordre du jour du conseil municipal, pour en faire faire les études et être ainsi en mesure de déposer un dossier dès que cette subvention sera en place.

Suite à cette entrevue organisée en mairie voici le communiqué du groupe :

PETITION pour la création d'une voie en vue d'améliorer la sécurité des riverains entre Lanvoy et Le Faou.

Compte rendu de notre visite à Madame le Maire.

Le jeudi 28 février dernier, notre groupe de quatre personnes : Mme Michèle Le Stir, MM. Gérard le Stir, Christian Paugam et Jean-Marie Klein, a donc été reçu par Mme le Maire, après que nous ayons pris rendez-vous quelques jours plus tôt.

Le but de notre visite était de remettre à Mme le Maire une pétition pour la demande de la création d'une piste réservée aux piétons et cyclistes le long de la route reliant Lanvoy au Faou.

Le mot de pétition a semble-t-il été mal perçu. Selon le dictionnaire : « un écrit adressé à une autorité pour faire état d'une opinion, d'une plainte, ou d'une requête ». Notre démarche s'inscrit tout à fait dans ce dernier sens : « une requête déposée à une autorité » et mérite donc bien, à ce titre, le terme de pétition, sans que cela suppose une quelconque arrière-pensée critique ou politique, ni ne vaille une quelconque polémique.

Nous avons d'abord attendu d'avoir reçu mandat d'un nombre significatif d'habitants pour prendre, ensuite, rendez-vous avec Mme le Maire pour « échanger » sur ce projet, comme cela nous paraissait logique.

Nous avons donc déposé cette pétition, forte de 222 signatures, d'habitants tous domiciliés sur Hanvec et qui résident à proximité de la route de Lanvoy, adressée à la mairie pour la <u>création d'une piste réservée</u>, pour la sécurité des piétons de toutes sortes (marcheurs, joggeurs, ou simples promeneurs) et cyclistes entre Lanvoy et Le Faou.

Mme le Maire nous a écoutés, et nous a fait part d'un projet départemental de voie partagée (vélo – route) entre Plougastel-Daoulas et Rosnoën qui serait susceptible de passer par Lanvoy.

Nous avons fait savoir que ce projet ne correspond pas à notre demande qui a pour objet la <u>sécurité des piétons</u> par la création d'une <u>vraie piste en accotement</u>, sablée ou gravillonnée.

Néanmoins, Mme le maire nous a indiqué qu'elle prendrait contact avec les services départementaux en vue de faire intégrer notre projet à celui du département.

La commune est intervenue auprès des services compétents au sein du Conseil départemental et de la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas afin d'évaluer le coût de cette demande. Voici les chiffres qui nous ont été communiqués pour la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle d'environ 2.2 km (de l'entrée de Hanvec-côté Le Faou au carrefour de la route de Kerohan). Les estimations du coût total des travaux sont comprises entre 528 000 € et 582 000 €.

Au vu du montant des travaux, la réalisation d'un tel projet ne pourra se faire cette année. Une opération de cette ampleur mérite de faire l'objet d'une réflexion approfondie voire d'y associer la commune du Faou.

Arrêt du TER en gare de Hanvec?

Afin de comprendre les enjeux liés à la demande d'un arrêt de train à la gare de Hanvec, voici un récapitulatif succinct (et non exhaustif) de la chronologie des actions du collectif *Un train pour Hanvec*.

Au début des années 2000, la desserte de la gare de Hanvec cesse. En 2017, la ligne Quimper-Landerneau est entièrement remise à neuf pour un coût total des travaux s'élevant à 77.8 M €.

En décembre 2017 a lieu le premier rassemblement devant la gare de Hanvec à l'initiative du *Collectif Un Train Pour Hanvec* nouvellement créé et regroupant une quinzaine de personnes. Collectif qui organise un sondage au printemps 2018 et une nouvelle manifestation en septembre de la même année où 150 personnes se mobilisent en faveur du projet. En octobre suit la constitution d'un dossier de présentation qui est remis aux élus.

À l'initiative de Madame le Maire, Monsieur LAHELLEC, Vice-président en charge des transports et des mobilités au Conseil régional, a rencontré le collectif le 18 janvier dernier à la mairie de Hanvec. Le 27 mars, nous recevions en mairie la synthèse des études menées par la Région. Voici la conclusion de ce courrier que vous pouvez consulter dans son intégralité sur notre site internet www.mairie-hanvec.fr.

Comme vous l'avez constaté, il n'est pas possible à l'heure actuelle de proposer une desserte ferroviaire de la gare de Hanvec sans remettre en cause l'offre de la ligne ou sans diminuer substantiellement le nombre d'arrêts sur une autre gare. Cependant, l'engagement résolu du Conseil régional de Bretagne pour que se réalisent les 78 millions de travaux de travaux sur l'axe ferroviaire et les moyens importants qu'il consacre au financement des lignes ferroviaires et routières ne le conduisent pas à considérer que le sujet est définitivement clos. Au-delà de cet état des lieux de l'existant, cette question devra intégrer une reflexion plus globale sur les besoins de déplacements au sein de la communauté de communes. Soyez dans tous les cas assurée que le Conseil régional poursuivra les investissements sur la question des mobilités pour permettre d'envisager dans l'avenir une meilleure desserte des territoires.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Vice-président en charge des transports

et des mobilités

Gérard LAHELLEC

cettefoisjevote.eu

Élections européennes



Élections européennes

Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct. En France, les élections européennes auront lieu le **dimanche 26 mai**. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Désormais avec l'ouverture d'une télé-procédure, chaque électeur a la possibilité d'interroger sa situation électorale. Il peut accéder à ce service sur le site internet www.service-public.fr afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter. Si l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il est invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes

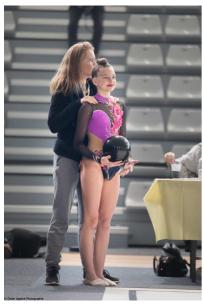
électorales sur le même site. Quelques nouveautés concernant le vote des majeurs sous tutelle : il faut d'abord s'inscrire sur les listes électorales de la commune ; le jour du vote, la personne sous tutelle peut voter ellemême ou donner une procuration. Pour les élections européennes, la personne sous tutelle doit s'inscrire avant le 16 mai à minuit, en fournissant une copie du jugement de tutelle.

Visite de Monseigneur DOGNIN, évêque de Quimper et Léon



Samedi 16 mars s'est tenue à la mairie une rencontre qui a réuni des élus locaux et des membres du diocèse autour de Mgr DOGNIN. Un échange sur la misère sociale et sur l'entretien du patrimoine religieux. Ce sujet, ô combien important quant à l'attachement de la population à son clocher ; sera d'ailleurs à l'ordre du jour de la prochaine assemblée plénière des évêques à Lourdes. Mgr DOGNIN s'est également fait l'écho du Secours catholique qui note un accroissement des situations de précarité, y compris dans les milieux ruraux qui jusqu'alors étaient plus épargnés que les villes. Une réunion intéressante où chacun a pu échanger sur la situation sociale de sa commune.

Katia MARHIC, championne Hanvécoise



Les 19 et 20 janvier dernier, se tenait à Landerneau le Championnat national individuel de GRS (Gymnastique Rythmique et Sportive) en UFOLEP (Union française des œuvres d'éducation physique).

Katia MARHIC, jeune Hanvécoise, y est devenue vice-championne nationale en catégorie Excellence 13-14 ans en ballon et mains libres. La jeune collégienne de 14 ans, élève en classe de 3^e, est inscrite au Landerneau GR depuis l'âge de 6 ans. Elle se rend tous les mercredis et samedis au club pour travailler ses enchaînements sous le regard attentif de Véronique JOURDAIN et Audrey DUVAL, entraîneuses du club. Passion et travail qui ont déjà permis à Katia de devenir championne de France en équipe en mai 2018 à Elancourt (région parisienne). À noter que ce championnat de France n'aurait pu se



dérouler à Landerneau sans l'investissement des bénévoles du club et de sa présidente Evelyne MASCLEF. Nous félicitons Katia pour sa belle performance.

Dératisation



Jusqu'à présent les campagnes de dératisation/désourisation avaient lieu deux fois par an. Dorénavant, le technicien passera à chaque signalement. Il suffit de s'inscrire à la mairie qui fera suivre les coordonnées au technicien pour une intervention. Inscriptions au 02 98 21 93 43.

> Voirie

L'aire de covoiturage départementale au lieu-dit Troc'h Ki

Située en bordure de la D770, la nouvelle aire de covoiturage a été mise en service le 9 avril dernier. Elle a été construite sur le site de l'ancienne station-service afin de lutter contre les véhicules stationnés sur le bas-côté de la route et dans le virage de la bretelle de sortie de la RN 165. D'une capacité totale de 31 places de stationnement pour les véhicules légers, l'aire met à disposition 2 places réservées aux personnes à mobilité réduite. Elle est également dotée d'une zone de stationnement pour accueillir environ 6 deux-roues.



Travaux de la route de la gare



En raison de problèmes techniques liés à la structure de la route, les travaux initialement prévus en avril sont retardés de quelques mois. Les surcoûts induits par ces imprévus seront intégralement pris en charge par le Département. Nous ne manquerons pas d'informer la population du calendrier des travaux par voie de presse et via notre site internet www.mairie-hanvec.fr

> ALSH



La boîte à livres réalisée par les enfants lors des vacances d'Hiver, a été inaugurée le mercredi 27 mars en présence de Marie-Claude MORVAN.

Cette boîte, à destination de tous, est ouverte sur le principe du don et de l'échange, afin de proposer l'accès à la culture pour tous. On peut venir y déposer et prendre des livres, magazines, BD... et ainsi donner une seconde vie aux livres que vous avez lus.

Il existe des boîtes à livres dans différentes communes, alors pourquoi pas à Hanvec ? Nous avons donc mis en place pendant les vacances d'hiver une activité bricolage pendant laquelle les enfants ont appris à utiliser une visseuse/dévisseuse, une scie sauteuse... Nous les avons aussi sensibilisés à la réutilisation de matériaux.

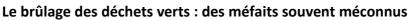
Été 2019 :

L'accueil de loisirs sera ouvert la semaine du lundi 8 juillet au vendredi 2 août, puis du lundi 26 août au vendredi 30 août 2019. Nous proposerons 2 mini-camps pour les enfants fréquentant l'accueil de loisirs durant l'année scolaire et l'été:

- * Du mercredi 17 juillet au vendredi 19 juillet, soit 2 nuits /3 jours, au Manoir de Trouzilit à Tréglonou, avec des séances d'équitation pour les 6/8 ans, en classe de CP, CE1 et CE2.
- * Du lundi 22 juillet au jeudi 25 juillet, soit 3 nuits / 4 jours, à Treffiagat, avec des activités nautiques : surf, kayak, paddle pour les 9/11 ans, en classe de CM1/CM2.



> Environnement





Pour rappel, l'arrêté préfectoral en vigueur interdit aux particuliers le brûlage des déchets verts au titre du Règlement Sanitaire Départemental (RSD). Le maire est chargé de faire respecter cette interdiction.

Le brûlage à l'air de déchets verts a des conséquences néfastes sur la santé, l'environnement et le climat. La réglementation appréhende le brûlage à l'air libre des déchets verts selon les aspects qualité de l'air et la gestion des déchets. En effet, beaucoup ignorent que « brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines qu'une voiture diesel récente qui parcourt 13 000 km. » Un appel à la responsabilisation de la population est lancé pour activer un changement de comportement.

Le 18 mars 2019, c'était la journée mondiale du recyclage!

Voici l'occasion de faire un point sur le tri des emballages recyclables ménagers au sein de notre collectivité. Êtes-vous de bons élèves en matière de tri ?

Oui, vous avez pris l'habitude de mieux séparer et trier vos déchets. Aujourd'hui, grâce à vous, 32% des déchets collectés en porte-à-porte sont recyclés.

Mais des efforts restent encore à faire ! Le taux de refus en 2018 était de 13.8 %.

Régulièrement des couches, du textile, du verre ou encore des ordures ménagères se retrouvent sur les tapis de tri du centre de tri des emballages de Plouédern!

En plus des impacts environnementaux, ce mauvais tri a des conséquences financières (surcoût du traitement des refus de tri), humaines (risques pour les agents sur la chaîne de tri) et matérielles (blocage des tapis de tri).

Merci de respecter les consignes de tri





Quoi de neuf sur la déchèterie de Daoulas?

Des travaux ont été réalisés sur la déchèterie de Daoulas en vue d'améliorer la sécurité et la signalétique du site.

Sécurité

Les chutes de hauteur constituent la première cause d'accident sur les déchèteries. Afin de prévenir les risques de chutes sur la partie basse du quai, et renforcer les conditions de sécurité, des garde-corps ont été mis en place devant chaque benne.

Signalisation

Pour un meilleur tri, la signalisation concernant les flux des déchets et les consignes de tri a été améliorée.

Donner une seconde vie aux objets

La recyclerie Ribine est présente sur la déchèterie tous les premiers samedis de chaque mois. Ribine collecte les objets devenus inutiles et pouvant être réutilisés après une remise en état. Les dépôts peuvent également se faire directement chez Ribine, dans l'ancienne Forge, au lieu-dit Malanty sur la commune d'Irvillac. Les horaires d'ouvertures sont les suivants : les mardis et mercredis de 14h à 18h, les samedis de 10h à 18h.

Pour les contacter : ribine@orange.fr - 07 67 48 96 93.

Une benne d'éco-mobilier

D'ici quelques mois une benne pour les déchets d'ameublement va être mise en place. Les fauteuils, chaises, tables, literie, meubles de rangement, éléments de cuisine, mobilier de jardin pourront être déposés dans la benne mobilier et seront recyclés. Pour le moment le quai n°2 reste vide.

Les déchets refusés

Les ordures ménagères, les pneus usagés, les engins pyrotechniques, les extincteurs, les bouteilles de gaz ne sont pas acceptés en déchèterie.

Horaires d'ouvertures:

De mars à octobre : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00. De novembre à février : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.



> La préparation militaire marine (PMM)

La préparation militaire marine (PMM) permet chaque année à de jeunes hommes et femmes de découvrir la Marine nationale et le monde maritime, et, éventuellement pour certains, de préciser et de confirmer un choix d'engagement. Elle s'inscrit pleinement dans un parcours de citoyenneté et dans la philosophie du lien armées nation.

Organisation générale :

La PMM s'adresse à des candidats âgés de 16 à 21 ans de tous niveaux scolaires.

Le cycle de formation échelonné sur une quinzaine de samedis entre octobre et mai comporte :

une instruction sur la Défense, les forces armées et la Marine nationale ;

une formation militaire générale orientée vers l'adaptation à la vie embarquée;

une formation élémentaire d'infanterie;

une formation maritime (manœuvre, navigation, sécurité);

qui donnent aux stagiaires un aperçu du quotidien du marin – militaire.

En outre, une formation au secourisme leur est dispensée, permettant d'obtenir le certificat de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1).

Durant les vacances scolaires d'hiver ou de printemps, l'ensemble des stagiaires participe à un séjour d'immersion d'une semaine au sein de la base navale de Brest pour découvrir, au cours de visites, les diverses unités de la Marine nationale, les différents emplois exercés et pour mettre en pratique leur instruction théorique : manœuvre d'embarcation, tir au FAMAS, lutte contre les incendies et voies d'eau. Quand l'activité des forces navales le permet, une journée à la mer est organisée.

Les stagiaires du centre de préparation militaire marine (PMM) «Dupleix», de Morlaix seront récompensés lors d'une cérémonie officielle, des efforts consentis durant leur cycle de formation, qui a débuté le 15 septembre 2018. Vingt jeunes, dont 5 filles, recevront officiellement leur insigne et leur brevet de préparation militaire marine des mains des autorités militaires présentes.

Cette cérémonie sera organisée en présence du commandant du bâtiment de commandement et ravitaillement "Somme", basé à la base navale de Brest. Le recrutement pour la session PMM 2019-2020 est en cours, sachant que le très convoité centre PMM Morlaisien, ne peut accueillir qu'un maximum de 30 stagiaires. Un covoiturage dans le secteur de Hanvec et ses environs peut être mis en place.

Recrutement des stagiaires PMM: Le dossier de demande d'admission à la PMM doit être retiré auprès des centres d'information et de recrutement des forces armées Marine (CIRFA Marine). Pour en savoir plus, aller à la rencontre du CIRFA Marine le plus proche ou aller sur le site : etremarin.fr

Renseignements : Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Brest 02 98 22 15 31 Auprès de l'enseigne de vaisseau Arnaud Cueff 06 67 36 11 51.

VIE ASSOCIATIVE

> 1 Bouchon: 1 Sourire Breizh 29

L'association vous informe que deux réceptacles sont à votre disposition sur la commune de Hanvec : un dans le sas d'entrée de la mairie et un autre à la médiathèque. Merci pour les enfants porteurs d'un handicap et leurs familles.



> Don du Sang

ATTENTION!!!

Changement de lieu pour la prochaine collecte de sang du Faou le lundi 8 juillet 2019:

Elle aura lieu à la MFR de RUMENGOL de 8h30 à 12h 30.

VENEZ NOMBREUX, les malades ont besoin de SANG!



> Club Temps Libre

Journée porte ouverte.

L'association Club Temps Libre organise le **jeudi 13 juin** à partir de 14h une journée porte ouverte. À cette occasion, venez participer avec les adhérents aux jeux de société, Scrabble, dominos, triomino, pétanque, tarot et tous les autres jeux de société que vous aimeriez faire découvrir. Venez visiter les locaux refaits à neuf par la mairie (peintures, chaises, tables, cuisine, salle de jeux). Apportez votre touche en faisant don à l'association d'une toile effectuée par vous-même donnant à ce lieu aux couleurs douces et apaisantes une sensation de bien-être cocooning.



Le samedi 8 juin, l'APE organise la fête de l'école Per-Jakez-Helias.

> Local jeunes

«Un sincère et grand merci aux Hanvécois qui ont répondu à l'appel aux dons des adolescents. Ce furent des moments de rencontres importants et agréables.»



> Les Loupiots



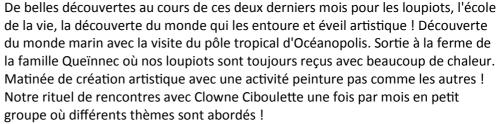












La visite de la caserne des pompiers du Faou, les fêtes des anniversaires du mois en musique...

Et une fabuleuse matinée sous le signe du partage en compagnie de Clowne Ciboulette et des résidents de l'Ehpad du Faou, conviés à nous rejoindre à la salle polyvalente pour la semaine de la petite enfance sous le thème pareil/pas pareil... On est tous différents mais tous égaux !

Spectacle rempli d'amour et de bienveillance, beaucoup d'échanges avec les papys et les mamies, du pur bonheur et beaucoup d'émotion...

Et les loupiots et Ciboulette auront été solidaires de la journée mondiale de la trisomie 21 en arborant des chaussettes dépareillées !

> Ensemble Romantique de Bretagne, nouvelle association hanvécoise



Créé en 2017 par Laure Juillard, l'Ensemble Romantique de Bretagne s'est donné pour objectif de défendre la musique du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle.

Le romantisme musical privilégie l'expérience personnelle, exaltant la

sensibilité, l'émotion, la rêverie, la fusion avec la nature. Sa grande ambition: pénétrer par la musique les

profondeurs de l'univers et de l'âme humaine.

Pour relever le défi de faire vivre et rayonner cette musique dans notre région, c'est une équipe de 10 instrumentistes à cordes vivant et enseignant en Bretagne, tous professionnels de haut niveau, tous passionnés, qui se lancent dans l'aventure pour faire partager leur plaisir et leur enthousiasme.



> Dimerc'her



L'association Dimerc'her, en partenariat avec plusieurs associations hanvécoises *Les Loupiots, Le Local Jeunes, etc* ...organise un **dîner-concert** sur le thème de l'Afrique, le samedi 15 juin 2019. Le concert sera animé par le groupe « ALUJO » de Sindringen (Allemagne). Il est constitué de 11 femmes et 1 homme (leur professeur). Leurs instruments sont des djembés, le bougarabou, le dudunba, le sangban, le kenkeni, les krins. Les femmes ont entre 38 et 80 ans et le groupe existe depuis 10 ans. Le dîner débutera vers 19h préparé par Anthony et Léa, commerçants à Hanvec.

Tarif repas : 12 € les adultes, 8 € jusqu'à 11 ans (gratuit pour les – 5 ans) Tarif du concert seul : 5 € Tous les bénéfices de cette journée seront reversés à une association hanvécoise, BAOBAB29. Depuis bientôt 10 ans, elle oeuvre au Burkina Faso, dans le village de Kyon, pour aider la population locale. Elle lutte pour la reforestation en plantant 100 000 arbres par an dans cette région.

Nous vous attendons nombreux le 15 juin pour passer une soirée agréable en notre compagnie.

Vous pouvez dès à présent réserver vos places en demandant le bon de réservation avant le 13 juin 2019 inclus, par mail à dimercher@gmail.com ou par téléphone pour tout autre renseignement au 06 89 18 46 83.

Fête de la musique organisée par Dimerc'her le samedi 29 juin 2019 à partir de 20h à la salle Anne-Péron de Hanvec. L'association Dimerc'her vous propose une soirée musicale pour la "Fête de la Musique". Un repas moules-frites sera suivi d'une soirée avec un groupe (qui n'est pas encore défini à ce jour) en première partie et Mélodie Animation en deuxième partie de soirée.

Sur réservation avant le 25/06 (voir bon ci-dessous disponible également chez les commerçants du bourg ou sur demande par mail à dimercher@gmail.com)



Lime	RC'her	Same	di 29 juir	2019						
	2002 0 10 10	SALLE ANNE PÉRON								
	ON et règlement par chèque 25 juin 2019 dans la boîte aux lettres des assoc E-mail :	**************************************	nveloppe au nom de	Dimerc'her, Merci I						
Repas adulte :	Apéritif kir <u>ou</u> jus de fruit Moules frites Dessert - Café		Repas enfant :	Moules <u>ou ja</u> mbon / frites 1 boisson - Dessert						
	pers. x 10 €		9	enfant(s) X 5 €						
	Total Adulte =€			Total Enfant =€_						
			i de la Fête!							

> Bretagne 39-45



Bretagne 39-45 est une association fondée en 2012, par un petit groupe de passionnés, ayant pour vocation la sauvegarde du patrimoine ainsi que le devoir de mémoire des conflits du vingtième siècle, notamment dans le Finistère. L'association, au fil du temps, s'est dotée de nombreux avantages et est en mesure de présenter lors de ses manifestations: véhicules d'époque des armées alliées, uniformes alliés, objets de la vie quotidienne et de l'occupation, ainsi que de nombreux documents liés à cette époque. Elle est notamment forte de ses adhérents s'investissant personnellement dans son fonctionnement, mais aussi dans des recherches sur des faits d'armes du Finistère, ou lors de diverses manifestations... Depuis août 2018, l'association possède un projet majeur, la restauration de 2 blindés américains confiés sous forme de convention par le musée des blindés de Saumur: un Half-track et un M8 Greyhound.

Le Half-track a été l'un des tout premiers véhicules de transport de troupes de l'armée américaine à être employé durant la Seconde Guerre mondiale, tandis que le M8 fut plutôt un véhicule cantonné à des rôles de reconnaissance en étant toutefois très fiable et rapide,

également utilisé lors du conflit mondial. Ces deux blindés ont été confiés à Bretagne 39-45 dans le but de les restaurer, de les maintenir en leur état d'origine et ainsi leur garantir une bonne conservation en les utilisant régulièrement. L'association peut toutefois en profiter, en les présentant, en expliquant les spécificités, et en faisant des démonstrations

quant au fonctionnement de ceux-ci, lors de ses nombreuses manifestations. Pour ce beau projet, Bretagne 39-45 a encore une nouvelle fois pu compter sur l'investissement de ses membres, chaque semaine depuis janvier. Vous pourrez retrouver l'association et ses deux nouveaux véhicules lors de ses événements : exposition de véhicules et matériels, cérémonies, reconstitutions.

À vos agendas pour l'année 2019 : camp et exposition à Landéda les 4 et 5 Mai, week-end de la libération à Lampaul-Guimiliau les 22 et 23 Juin, reconstitution à Châteaulin les 13 et 14 Juillet et les 21 et 22 septembre au château de Brest.



> HANVEC ET VOUS

Déclarations préalables

Demandées:

CRENN Steven, extension du garage, 14 route de La Gare LAVOLOT Laure-Anne, extension habitation, 8 chemin de La Chapelle

LE BOULANGER Anthony, création d'une fenêtre, 6 Lot de Kerbluen LE VEZO François, ravalement habitation, 15 Lot de Kerbluen OLIVIER Jean-Louis, remplacement des portes et fenêtres, 3 route de Kerliver

PARIS Xavier, création d'une fenêtre de toit, 7 rue de La Madeleine

Accordées :

GIRBAL Philippe, carport, 14 route de la Forêt du Cranou LE BOULANGER Anthony, création d'une fenêtre, 6 Lot de Kerbluen

LE VEZO François, ravalement habitation, 15 Lot de Kerbluen OLIVIER Jean-Louis, remplacement des portes et fenêtres, 3 route de Kerliver

PARIS Xavier, création d'une fenêtre de toit, 7 rue de La Madeleine

TAÏEB Annick, ravalement et changement de volets, 2 rue de la Madeleine

> URBANISME

Permis de construire

Demandés:

GAEC DE KERVEL, transfert permis de construire, Kervel MAIRIE DE HANVEC, vestiaires et club-

house, route de Botcabeur

Accordés:

BELLEC Cathy, véranda, 7 Lotissement de Kerbluen MAIRIE DE HANVEC, hangar à

JEUX Sudoku

	5	1	9					
8			3			1	2	4
	3		1	7	2			5
7		2			1			6
4		5		9	7			
3	8		2	4	5	9		7
9		8	5		3	7	4	1
1			7				8	
				1	8	3	6	

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Mots-cachés pour les enfants

véhicules, Le Bourg

Dans cette grille, 27 noms de départements de France sont cachés. Il faut les retrouver.

Ce travail terminé, il reste cinq lettres isolées. En les assemblant correctement on retrouve le nom d'un département.

V	A	U	C	L	U	S	Ε	U	R	Е	R
Α	R	D	D	Е	С	Ŧ	Е	J	U	R	A
R	Н	E	R	A	U	L	T	A	R	N	М
D	0	R	D	0	G	N	Е	G	Ε	R	S
E	N	I	E	٧	R	E	G	A	R	D	E
N	E	S	S	0	N	N	Е	0	R	N	E
N	М	0	S	Е	L	L	Е	A	U	В	E
Ε	Α	М	0	R	В	Ι	Н	A	N	D	0
S	R	М	Ε	U	s	E	Р	A	R	Ι	S
L	N	Е	F	I	N	Ι	S	T	Ε	R	Ε
O	E	L	Α	N	D	E	S	A	U	D	E
Т	G	Ι	R	0	N	D	E	С	Н	E	R

Solution des jeux:

٧.	9	٠	١ ٥	, r		-		-
7	8	ç	6	9	Z	3	Þ	ı
L	Þ	7	3	7	ç	8	9	6
Z	ı	6	ç	Þ	7	9	8	ε
8	3	7	7	6	9	ς	ı	Þ
9	ç	Þ	ı	ε	8	7	6	L
ς	6	8	7	7	ı	Þ	ε	9
Þ	7	ı	9	S	ε	6	L	8
3	1	9	ħ	8	6	ı	ς	Z

Vaucluse 84 Ardèche 07 Jura 39 Var 83 Ardennes 08 Eure 27 Hérault 34 Tarn 81 Dordogne 24 Nièvre 58 Gers 32 Gard 30 Essonne 91 Somme 80 Moselle 57 Morbihan 56 Meuse 55 Orne 61 Aube 10 Marne 51 Paris 75 Lot 46 Finistère 29 Landes 40 Aude 11 Gironde 33 Cher 18

Fridu Pha Gwenn



Demat Fridu, setu amañ frouezh ha lemumaj ar c'houlz-amzer-mañ.

Bonjour Fridu, voici les fruits et légumes de saison.







> LES CARNETS



09.02 Maxime QUINTIN, Guerlédan

16.02 Marin DENMAT, 1, route du Faou 07.03 Mathias PORCHER, 11 rue Henri Mazé

19.03 Tyméo LE BER GUILLON, 10, le clos des

fougères

12.04 Léo HARDOUIN MANGEL, Guernalin

DÉCÈS:

21.02 DENIEL Germaine, née DONNOU, 83 ans, Bodrézal

09.03 SEGALEN Rolland, 73 ans, 11 Lotissement de Kerbluen

25.03 PUJOS Philippe, 56 ans, Keronézou

02.04 DAMEZ Marie, Renée, née CARN, 83 ans, 19 route d'Irvillac

05.04 DELATTRE Eric, 55 ans, Kervézennec

> ANNONCES

« Dotée d'une empathie particulière, je ressens sur mon corps les dysfonctionnements énergétiques de mon interlocuteur. **Psychologue-Sociologue**, je propose des séances où j'allie l'analyse à l'intuition. Je pratique aussi des **soins bioénergétiques** très relaxants (*fatigue*, *stress*, *dépression*, *angoisse*, *hyperactivité*, *allergie*, *douleur physique et cancer...*) Enfin, **Géobiologue** (nominée au 4^e trophée de l'entreprise du Finistère), je pose des dispositifs sur les appareils électriques afin de contrer l'information néfaste qu'émettent les ondes électromagnétiques (habitations, entreprises, élevages d'animaux et serres). Karine : 06 08 73 00 11.

Samedi 15 juin à 15h : Visite de la ferme de Kervel, rencontre des vaches, puis goûter partagé. Ce sera l'occasion de présenter le projet d'acquisition collective des 40 ha de terres, dans lequel une centaine de citoyen.ne.s se sont déjà engagé.e.s! Ce projet vise à préserver la biodiversité des monts d'Arrée, et à soutenir une agriculture paysanne et locale.

Plus d'info sur https://lascidekervel.wordpress.com/

Assistante maternelle agréée, M^{elle} LASBLEIS Chantal habitant 13 route d'Irvillac, dispose de 2 places pour septembre 2019. Coordonnées : 06 47 39 04 75 ou 02 22 08 17 56.





POLICE SECOURS 17

POMPIERS 18

PHARMACIE DE GARDE 3237

CABINET INFIRMIER 06 73 39 70 18 02 98 21 96 16

CABINET MÉDICAL 02 98 83 10 01 ou sur le site Doctolib.fr

SSIAD

(Service de Soins Infirmiers A Domicile) 02 98 25 84 23

ADMR DU CRANOU 02 98 73 07 77

URGENCES DENTAIRES SERVICE ODONTOLOGIE CHRU MORVAN À BREST 02 98 22 33 30

Eau du Ponant 02 29 00 78 78

MAIRIE

02 98 21 93 43 Du lundi au vendredi

8h30 - 12h 13h30 - 17h Fermeture au public tous les mardis après-midi Samedi 9h - 12h

MÉDIATHÈQUE 02 29 62 90 27

Lundi : 16h30 - 17h30 Mercredi : 15h - 18h Vendredi : 16h30 - 19h

Vendredi : 16h30 - 1 Samedi : 10h - 12h

Pendant les vacances scolaires :

Mercredi : 16h-18h Samedi : 10h-12h

DÉCHETTERIE DE DAOULAS

Reun ar Moal 29460 Daoulas Horaires d'été (1^{er} mars au 31 octobre) De 9h à 12h et de 14h à 19h.

La déchetterie est fermée les dimanches et jours

fériés.

> LE PENSE-BÊTE AGENDA MAI-JUIN 2019

Mercredi 1er mai : l'association Dimerc'her organise sa traditionnelle Débal'Hanvec. Salle Anne-Péron de 9h à 18h.

Mercredi 8 mai : commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945. La cérémonie aura lieu à 11h suivie de la remise des médailles. Rendez-vous au monument aux morts.

Mercredi 15 mai : Atelier jeux de société à la médiathèque de 16h à 18h. Séance animée par La Fée des Jeux. Venez nombreux !

Dimanche 19 mai : Concert de l'Ensemble Romantique de Bretagne à l'Eglise Saint-Pierre à 17h. Entrée 12 euros. Gratuit pour les moins de 10 ans.

Samedi 25 mai: Rencontre autour du livre à la médiathèque. De 10h30 à 12h, l'auteure hanvécoise Lulu Noyat-Milin, alias Lucie Cémieux échangera avec vous sur l'écriture et ses romans dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Samedi 8 juin : Fête de l'école Per-Jakez-Helias organisée par l'APE.

Samedi 15 juin : Visite de la ferme de Kervel. Rencontre avec les vaches puis goûter partagé à 15h.

Samedi 15 juin: Dimerc'her organise un dîner-concert Hanvec-Africa à la salle Anne-Péron à partir de 18h. Les bénéfices seront reversés à l'association BAOBAB.

Dimanche 23 juin : Kermesse de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc organisée par l'APEL.

Samedi 29 juin : Fête de la musique organisée par Dimerc'her, à partir de 20h à la salle Anne-Péron.

> PERMANENCE DES ÉLUS

Marie-Claude MORVAN, maire, finances et urbanisme : le jeudi de 14h30 à 16h30 sur rendez-vous.

Jacqueline BIZIEN.

1 ere adjointe, affaires sociales, aides ménagères, emploi, action économique, affaires électorales, cimetière: le vendredi de 9h à 11h sur rendez-vous.

Raymond LE GUEN.

2^e adjoint, bâtiments communaux : le vendredi des semaines paires de 15h à 17h sur rendez-vous.

Yves CYRILLE.

3^e adjoint, voirie : le samedi de 9h à 11h sur rendez-vous.